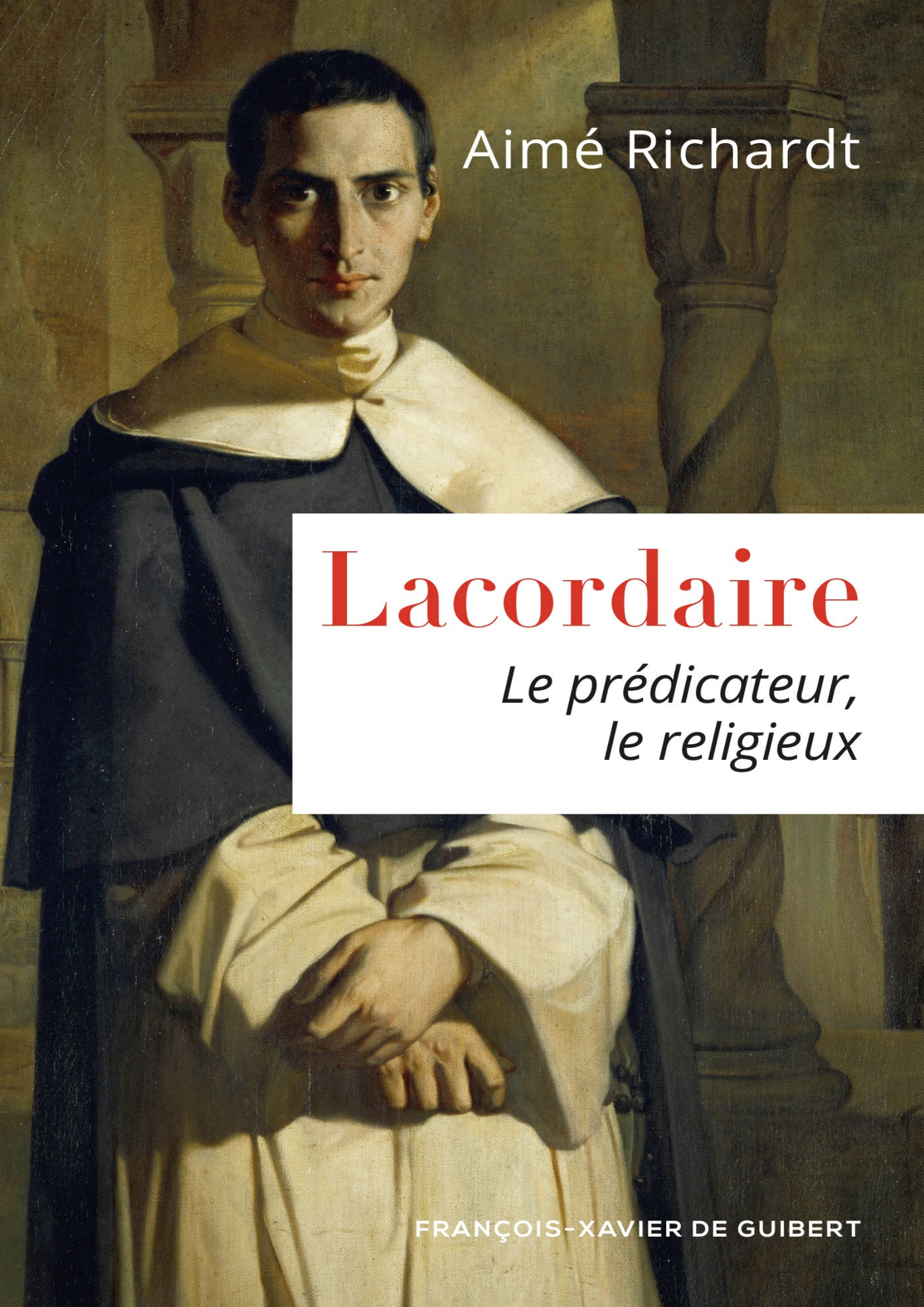


A portrait of Aimé Richardt, a young man with dark hair and a serious expression, wearing a dark blue or black robe with a wide white collar. He is standing in front of a classical architectural background with columns. The lighting is dramatic, coming from the side, casting shadows on his face and the folds of his robe.

Aimé Richardt

Lacordaire

*Le prédicateur,
le religieux*

FRANÇOIS-XAVIER DE GUIBERT

Lacordaire

Du même auteur

Fénelon, In Fine, 1993. Grand prix d'Histoire de l'Académie française 1994.

Bourdaloue, In Fine, 1995.

Colbert et le colbertisme, Tallandier, 1997.

Louvois, le bras armé de Louis XIV, Tallandier, 1998.

Le Soleil du Grand Siècle, Tallandier, 2000. Prix Hugues Capet 2000.

Massillon, In Fine, 2001.

Le Jansénisme, François-Xavier de Guibert, 2002.

La Régence, Tallandier, 2003. Préface de Madame la Comtesse de Paris.

Les Savants du Roi-Soleil, François-Xavier de Guibert, 2003. Préface de Christian Poncelet, président du Sénat.

Saint Robert Bellarmin, François-Xavier de Guibert, 2004.

Les Médecins du Grand Siècle, François-Xavier de Guibert, 2005.

Louis XV, le mal-aimé, François-Xavier de Guibert, 2006. Préface du prince Jean de France.

La Vérité sur l'affaire Galilée, François-Xavier de Guibert, 2007.

Luther, François-Xavier de Guibert, 2008.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

moins que Platon lui-même s'entretenant avec ses disciples, et s'écriant : *La liberté, c'est la justice*¹¹ ».

*

Le père Lacordaire a raconté comment il avait perdu la foi pendant ses jeunes années, disant qu'il n'y avait eu au lycée « rien pour la soutenir ».

Je sortis à l'âge de dix-sept ans, avec une religion détruite et des mœurs qui n'avaient plus de frein, mais honnête, ouvert, impétueux, sensible à l'honneur, ami des belles-lettres et des belles choses, ayant devant moi, comme le flambeau de ma vie, l'idéal humain de la gloire. Ce résultat s'explique facilement. Rien n'avait soutenu notre foi, dans une éducation où la parole divine ne rendait parmi nous qu'un son obscur, sans suite et sans éloquence, tandis que nous vivions tous les jours avec les chefs-d'œuvre et les exemples d'héroïsme de l'Antiquité. Le vieux monde, présenté à nos yeux en ses côtés sublimes, nous avait enflammés de ses vertus ; le monde nouveau, créé par l'Évangile, nous était demeuré étranger. Ses grands hommes, ses saints, sa civilisation, sa supériorité morale et civile, le progrès enfin de l'humanité sous le signe de la croix, nous avait échappé totalement.

M. Lorain tempère la légende qui avait fait d'Henri Lacordaire une sorte de tribun impie et d'athée démocrate.

Que le déisme de l'étudiant se teignît encore un peu de

raillerie voltairienne..., on ne saurait guère le nier ; car, c'est un triste aveu qu'il faut bien faire, c'est par là qu'a passé la France. Mais l'écolier de Dijon n'est jamais allé au-delà¹².

Le jeune étudiant écrivait :

Chacun est libre d'engager le combat contre l'ordre ; mais l'ordre ne peut être vaincu... L'impiété conduit à la dépravation ; les mœurs corrompues enfantent les lois corruptrices, et la licence emporte les peuples vers l'esclavage...

*

L'arrivée à Paris

« Le droit fini, écrit Lacordaire, ma mère, malgré son état très gêné de fortune, songea à me faire faire mon stage au barreau de Paris (1822). Elle y était poussée par ses espérances maternelles sur moi...

Paris ne m'éblouit point. Accoutumé à une vie laborieuse, exacte et honnête, j'y vécus comme je venais de vivre à Dijon ; avec cette douloureuse différence que je n'avais plus autour de moi ni condisciples ni amis, mais une solitude vaste et profonde, où personne ne se souciait de moi, et où mon âme se replia sur elle-même sans y trouver Dieu ni aucun dogme... »

*

Lacordaire vint à Paris muni d'une lettre de recommandation du président Riambourg¹³ pour M^e Guillemin, avocat près la Cour de cassation. Il écrit :

Je travaillai dans son cabinet avec une patiente ferveur, suivant un peu le barreau, attaché à une société de jeunes gens qu'on appelait Société des Bonnes Études, société à la fois royaliste et catholique, et où je me trouvais, sous ce double rapport, comme un étranger. Incroyant dès le collège, j'étais devenu libéral sur les bancs de l'école de droit...

M^e Guillemin fut satisfait des services du jeune avocat¹⁴, car il écrivit :

Pendant environ dix-huit mois, M. Lacordaire justifia tout ce qu'on avait pu dire de sa haute intelligence, de sa belle imagination, et aussi de la candeur de son caractère et de ses mœurs. Les mémoires et les consultations qu'il rédigeait... portaient toujours l'empreinte d'un beau talent.

Lacordaire plaida avec succès plusieurs causes, ce qui le fit remarquer par M. Mourre, procureur-général près la Cour de cassation, qui l'admit dans son cabinet.

En dépit de ses débuts flatteurs dans le monde des gens de loi, Lacordaire n'était pas heureux. « Je vivais, écrit-il, solitaire et pauvre, abandonné au travail secret de mes vingt ans, sans jouissances extérieures, sans relations agréables, sans attrait pour le monde, sans enivrement au théâtre, sans passions du dehors dont j'eusse conscience, si ce n'est un vague et faible tourment de la renommée. Quelques succès de Cour d'assises

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Il avait près de lui une douzaine de jeunes gens qu'il avait réunis à l'ombre de sa gloire, comme une semence précieuse pour l'avenir de ses idées et de ses projets. Dès le lendemain, de bonne heure, il me fit appeler dans sa chambre et voulut que j'entendisse la lecture de deux chapitres d'une théologie philosophique qu'il préparait, l'un sur la Trinité, l'autre sur la Création. Ces deux chapitres, par la généralité et la singularité de leur conception, étaient la base de son œuvre. J'en entendis la lecture avec étonnement : son explication de la Trinité me parut fausse, et celle de la Création encore plus.

Le soir, on se réunit dans un vieux salon sans aucun ornement ; M. Lamennais se coucha à demi sur une chaise longue ; l'abbé Gerbet¹⁷ s'assit à l'autre extrémité, et les jeunes gens en cercle autour de l'un et de l'autre. L'entretien et la tenue respiraient une sorte d'idolâtrie dont je n'avais jamais été témoin.

Cette vérité, en me causant plus d'une surprise, ne rompit pas [toutefois] le lien qui venait de me rattacher à l'illustre écrivain.

Sa philosophie n'avait jamais pris une possession claire de mon entendement ; sa politique absolutiste m'avait toujours repoussé ; sa théologie venait de me jeter dans une crainte que son orthodoxie même ne fût pas assurée. Néanmoins, il était trop tard : après huit années d'hésitation, je m'étais livré, sans enthousiasme, mais volontairement, à l'école qui jusque-là n'avait pu conquérir mes sympathies ni mes convictions. Cette démarche fausse et peu explicable décida de ma destinée.

Lacordaire rencontra, pendant cette visite, l'évêque de New York, qui lui offrit une place de vicaire général dans son diocèse¹⁸.

La révolution de 1830¹⁹

Ce fut des fenêtres [du collège Henri IV]²⁰ que, le 27 juillet 1830, je vis les premiers symptômes de la révolution qui allait s'accomplir²¹ et que j'entendis les coups de canons qui en saluaient l'avènement. Le 29 au matin, revêtu d'habits séculiers, je résolus de rendre visite à un vieil oncle que j'avais près de la Madeleine et de voir de mes yeux, en traversant Paris, où en était la lutte entre le peuple et le pouvoir.

Je m'avançai dans le faubourg Saint-Germain, avec la pensée de franchir la Seine sur le pont de la Concorde ; mais, à mesure que je m'approchais de ce pont, les rues devenaient désertes, et en m'avançant avec prudence sur le quai, je vis, d'une part, près du palais de la Chambre des députés, les vedettes [éclaireurs de pointe] de l'armée royale et de l'autre côté, autour du Louvre, une épaisse fumée qui me fit comprendre qu'on livrait le dernier assaut au dernier asile de la royauté...

En revenant, [chez moi] vers les trois ou quatre heures de l'après-midi, je passai dans le jardin des Tuileries près des corps sanglants de quelques soldats morts pour leur prince. Les Tuileries étaient occupées par la foule, et je rentrai enfin chez moi après avoir été le témoin d'une des grandes scènes de ce monde, la chute d'une dynastie, l'avènement d'une autre, un peuple triomphant sur les

ruines d'une monarchie de dix siècles.

*

Lacordaire et la révolution de 1830

On peut résumer son attitude en disant qu'il la vit sans plaisir, mais aussi sans regrets. Sorti d'une famille *libérale*, c'est-à-dire mi-républicaine, mi-bonapartiste, il avait accepté les Bourbons et la charte²², mais ce n'était qu'un « mariage de raison, le goût n'y était pas²³ ».

Devenu catholique et prêtre, il était demeuré libéral, et sa fermeté dans ses convictions, qu'aucun de ses confrères ecclésiastiques ne partageait alors, le laissait isolé dans le clergé français, le rendant même un peu suspect.

Il sentait vivement tout le péril que créait pour l'Église une étroite alliance avec un gouvernement [celui du roi Charles X] dont l'impopularité allait croissant chaque jour²⁴.

Les Trois Glorieuses²⁵ renforcèrent son désir de partir pour les États-Unis d'Amérique. Il écrira plus tard, pour justifier ce choix :

Qui n'a tourné les yeux dans ces moments où la patrie fatigue, vers la république de Washington ? Qui ne s'est assis, dans la pensée, à l'ombre des forêts et des lois de l'Amérique ? J'y jetai mes regards, lors du spectacle qu'ils rencontraient en France, et je résolus

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

C'est l'abbé Lacordaire qui eut la première idée de ce voyage à Rome, au moment où les fonds épuisés et l'opposition d'une partie du clergé allaient amener inévitablement la chute du journal²⁷.

Il y voyait l'avantage « de justifier leurs intentions auprès du Saint-Siège, de lui soumettre leurs pensées, et de donner dans cette démarche éclatante une preuve de sincérité et d'orthodoxie qui serait toujours, quoi qu'il arrivât, une bénédiction pour eux et une arme arrachée des mains de leurs ennemis ». Plein de son projet, il convainquit aisément Lamennais, puis Montalembert : et les trois amis se mirent en route le 22 novembre 1831²⁸.

*

Lacordaire a raconté leur arrivée à Rome et l'accueil mitigé qui leur fut réservé :

Nous arrivâmes à Rome [le 29 décembre 1831]²⁹. Après quelques visites peu nombreuses que M. Lamennais fit avec nous à d'anciens amis, et où un accueil très réservé nous indiqua l'état général des esprits à notre égard, nous sollicitâmes une audience du souverain pontife.

Grégoire XVI³⁰, avant de nous l'accorder, nous demanda un mémoire qui pût l'éclairer sur nos vues et nos intentions. Je fus chargé par mes compagnons de le rédiger. Grégoire XVI le lut attentivement et consciencieusement [était-il en latin ?], puis il permit que nous lui fussions présentés.

Disons deux mots de ce mémoire : « Il résumait

fidèlement les opinions exprimées dans *L'Avenir* : l'Église doit éviter toute alliance avec les souverains afin de demeurer inviolable pour tous, et aussi afin d'obtenir, au-dessus des nations, sa vraie place. Pour conserver sa liberté, elle doit renoncer à tout salaire versé par l'État et se séparer de lui³¹... »

*

Deux longs mois se passèrent sans que le pape ne se manifestât, puis, un matin, le secrétaire du cardinal Pacca vint apporter une lettre de son maître. Cette note disait en substance « que le Saint Père rendait justice à nos bonnes intentions [c'est Lacordaire qui parle] ; que nous avons traité de questions souverainement délicates sans y mettre toute la mesure désirable ». Grégoire XVI ajoutait qu'il ferait examiner leurs doctrines, puis terminait en les engageant « à retourner dans leur pays où l'on leur ferait savoir, en son temps, ce qui aurait été décidé ».

Ayant adopté cette position qui consistait à ne rien décider dans le moment, le pape reçut Lamennais, Lacordaire et Montalembert. Ceux-ci avaient été prévenus qu'il ne devait pas être question pendant l'entretien des opinions énoncées dans le mémoire, ce qui fut fait.

Comment se déroula l'entrevue ? Lamennais écrira :

Je me suis souvent étonné que le pape, au lieu de déployer envers nous cette sévérité silencieuse d'où il ne résultait qu'une vague et pénible incertitude, ne nous eût pas dit simplement : « Vous avez cru bien faire, mais vous vous êtes trompés. » Ce peu de parole

aurait tout fini³².

*

Alors que Lacordaire s'apprêtait à repartir pour la France avec ses amis, Lamennais refusa de le suivre. Lacordaire écrit :

[Il] m'annonça qu'il restait à Rome pour y attendre la décision qu'on nous promettait. Je courus dans la chambre de M. de Montalembert ; je le trouvai disposé à suivre l'exemple de notre commun maître. À mon sens, la résolution était fatale..., elle devait attrister le Saint-Père, et pouvait le contraindre à des rigueurs dont il n'avait pas la pensée.

Après plusieurs jours d'une réflexion douloureuse, je crus me devoir à moi-même de ne pas accepter la solidarité de ce que j'estimais une grande faute, et, le 15 mars 1832, je partis seul pour la France.

*

Revenu à Paris, Lacordaire y passa quelques mois « dans l'incertitude de l'abandon ». Vers la mi-juillet, des amis communs lui apprirent que Lamennais avait quitté Rome, et annonçait qu'il allait reprendre *L'Avenir* pour en continuer la ligne politique ; il se déclarait comme libre de tout engagement vis-à-vis du pape. Effaré par cette décision, Lacordaire décida d'aller faire retraite dans un lieu isolé. Il choisit Munich, « sans autre raison, écrit-il, que ce que j'avais entendu du peu qu'y coûtait la vie ».

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

sans la débattre avec elle, et je lui dois sans doute d'avoir touché à bien des âmes sans m'y briser.

*

Il est à noter que, dès son retour à Paris, en avril 1832, Lacordaire s'était trouvé en présence d'une terrible épidémie de choléra. Loin de s'éloigner de la capitale pour y échapper, il se dévoua corps et âme au soin des malades et des moribonds, passant ses journées et une partie de ses nuits dans un hôpital de fortune¹⁰... Il écrivait :

Il n'y a là ni sœurs de charité, ni aumônier, ni prêtres de la paroisse. On a bien voulu tolérer ma présence... J'ai la moindre part au travail, et chaque jour je fais une très petite récolte pour l'éternité. La plupart des malades ne se confessent pas, et le prêtre n'est là qu'un député de l'Église, venant timidement chercher s'il n'y aurait pas quelque âme qui appartînt au troupeau... Ça et là, un ou deux se confessent ; d'autres sont mourants, sans oreilles et sans voix... Je pose ma main sur leur front, et je dis, en me confiant à la miséricorde divine, les paroles de l'absolution..., il est rare que je sorte sans éprouver quelque contentement d'être venu...

*

Au printemps de 1833, Lacordaire fut invité à prêcher à l'église Saint-Roch¹¹. Son début ne fut pas heureux. « C'est un

homme de talent, disait-on en sortant, mais ce ne sera jamais un prédicateur¹². » Il reconnaissait lui-même « qu'il n'avait rien de ce qu'il faut pour être un prédicateur dans la force du terme. Mais, ajoutait-il, [si] je puis un jour être appelé à une œuvre que réclame la jeunesse et qui lui soit uniquement consacrée..., si je puis utiliser ma parole pour l'Église, ce sera uniquement dans le genre apologétique, c'est-à-dire dans cette forme où l'on rassemble les beautés, les grandeurs, l'histoire et la polémique religieuses pour agrandir le christianisme dans les esprits et y engendrer la foi¹³ ».

Conférences au collège Stanislas

L'occasion allait s'en présenter bientôt. À la fin de l'année 1833, l'abbé Buquet, préfet des études du collège Stanislas, vint lui proposer de donner des conférences religieuses aux élèves de son établissement. La première se tint le 19 janvier 1834. Le succès fut immense ; dès la seconde, « la chapelle ne put contenir la foule qui affluait dehors ». Lacordaire écrivait :

Le troisième jour, il fallut renvoyer la plus grande partie des élèves pour donner place à une multitude d'hôtes imprévus. Cette affluence dura trois mois.

*

À quoi tenait son succès ? Certainement à son plan d'une apologétique chrétienne qui consistait à prouver la divinité du catholicisme par ses effets sur la société¹⁴... Du jour où il se vit dans une tribune à lui, avec un auditoire fait pour lui, il se

trouva sûr de la victoire, oubliant la rhétorique sacrée chère à l'Église de France et pratiquant la parole plus libre des saints Pères, voire de Savonarole¹⁵, le tribun catholique de Florence.

Ce n'était plus simplement le prêtre, mais le poète, le citoyen..., l'homme du présent parlant aux hommes de son temps... d'une religion qu'ils croyaient à l'agonie, et les conduisant de l'admiration du talent au respect de la doctrine¹⁶.

Mais cette prédication d'un genre si nouveau fit naître des craintes. Lacordaire fut décrit comme une sorte de républicain fanatique. N'avait-il pas osé dire que le premier arbre de la liberté¹⁷ avait été planté, il y a longtemps, dans le paradis, par la main de Dieu même ? Il fut donc dénoncé, tant auprès du gouvernement que de l'archevêque, comme étant un homme dangereux, et les conférences de Stanislas furent suspendues.

Lacordaire a écrit :

Lorsque je demandai à Mgr de Quélen [l'archevêque de Paris] l'autorisation expresse de continuer mes conférences, il me la refusa, ne voulant, disait-il, « assumer sur lui la responsabilité de mon silence, ni celle de ma parole ».

*

C'est alors que Lacordaire reçut un secours inattendu. M. Affre¹⁸, chanoine de Notre-Dame, prit sa défense auprès de l'archevêque. Il écrivit :

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Jésus-Christ par Mahomet ou par la bataille de Marengo. Ces pantalonades théologiques qu'on faisait applaudir à Notre-Dame à force d'aplomb et d'éloquence, n'avaient aucun succès auprès de ces sérieux chrétiens. Ils [les sulpiciens] ne pensaient pas que le dogme eût besoin d'être mitigé, déguisé, costumé à la Jeune France... Ils n'inventaient pas, pour les gens du monde, un christianisme revu et adapté à leurs idées. Voilà pourquoi l'étude, dirais-je, la réforme sérieuse du christianisme, viendra bien plutôt de Saint-Sulpice que de directions comme celles de M. Lacordaire¹⁵...

*

Plus virulents, et plus dangereux, de nombreux légitimistes ne voulaient voir en Lacordaire qu'un dangereux agitateur. Une lettre¹⁶ largement diffusée le mettait ainsi violemment en cause :

Les sermons de l'abbé Lacordaire, bien compris, se réduisent à des articles de journaux qui figureraient assez bien, encore aujourd'hui, dans un nouvel *Avenir*. Ils constituent, selon nous, la plus parfaite dégradation de la parole, l'anarchie la plus complète de la pensée, nous ne dirons pas théologique, mais simplement philosophique.

Conséquence de ces critiques ? Toujours est-il qu'en descendant de chaire, à la fin de la station de 1836, Lacordaire écrit :

Je laisse entre les mains de mon évêque cette chaire de Notre-Dame, désormais fondée, fondée par lui et par vous, par le pasteur et par le peuple. Un moment, ce double suffrage a brillé sur ma tête : souffrez que je l'écarte de moi-même, et que je me retrouve seul quelque temps devant ma faiblesse et devant Dieu.

Plus tard, dans ses Mémoires, il se confiera :

Après deux ans de conférences à Notre-Dame, je compris que je n'étais pas assez mûr encore... et que j'avais besoin de me recueillir pour achever dignement l'édifice commencé. Je demandai donc à l'archevêque la permission de me retirer et d'aller passer quelque temps à Rome...

-
1. Pour prêcher le carême. Il y avait plus de quatre mille auditeurs.
 2. LACORDAIRE, *Conférences de Notre-Dame*. Cité par Marc ESCHOLIER, *op. cit.*, p. 102.
 3. *Ibid.*
 4. *Ibid.*
 5. R. P. CHOCARNE, *op. cit.*, p. 171.
 6. Comme un chevalier entrant en lice pour livrer combat.
 7. R. P. CHOCARNE, *op. cit.*, p. 173.
 8. Au sens de la société.
 9. Il promet, tout en se réservant « ses devoirs envers son pays et envers l'humanité ».
 10. Cité par Philippe RIVIALE, *op. cit.*, p. 194.
 11. Lettre du 8 avril 1834.
 12. Le 5 juin 1834.

13. R. P. CHOCARNE, *op. cit.*, p. 180.
14. Ernest Renan (1823-1892). Écrivain français. Auteur, entre autres, de l'*Histoire des origines du christianisme*.
15. Ernest RENAN, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* (1883).
16. *Lettre aux membres du clergé et aux auditeurs de Notre-Dame*, par l'auteur du *Prêtre devant le siècle*.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Si l'année de noviciat fut « très paisible », elle fut aussi austère. Lacordaire écrivait à Mme Swetchine²³, décrivant son arrivée à la Quercia :

Chacun de nous est entré dans sa cellule. Il faisait froid, le vent avait tourné au nord, et nous n'avions qu'un habit d'été dans une chambre sans feu²⁴... Le soir, nous allâmes à matines, puis au réfectoire et enfin nous coucher. Le lendemain, le froid était plus vif encore, et nous ne comprenions qu'à demi la suite de nos exercices...

*

La vie des novices était rude !

À cinq heures du matin, la cloche nous fait lever. Un quart d'heure après, nous sommes dans un petit chœur intérieur, à la porte du noviciat, où nous psalmodions prime et entendons la messe en faisant une méditation. Nous disons la nôtre ensuite. Avant midi, on va au chœur de l'église psalmodier tierce, sexte et none et chanter une grand-messe dans les jours de grande fête et des principaux saints de notre ordre.

À midi, nous dînons ; tous les repas sont maigres, sauf une dispense particulière, et tous les vendredis il y a jeûne. Les autres jours, nous mangeons un morceau de pain dans la matinée. Mais, du 14 septembre à Pâques, le jeûne est continu, sauf dispense. Après dîner [repas de midi], nous avons une récréation en commun ou une sieste chez nous, comme nous le voulons. Vers trois

heures, vêpres et complies, les complies sont chantées. De quatre à huit heures, nous sommes libres... À huit heures, nous psalmodions les matines et les laudes ; à neuf heures moins un quart, le souper, suivi d'une conversation dans la chambre commune, et le coucher à dix heures²⁵.

*

C'est pendant cette année de noviciat que Lacordaire écrivit la *Vie de saint Dominique*, qui ne parut qu'en 1841²⁶, et dont Chateaubriand a dit « qu'il contenait quelques-unes des plus belles pages des lettres françaises et modernes ».

La fin du noviciat. Les vœux solennels

À la fin de décembre 1839, il écrivait :

Notre noviciat s'achève avec rapidité ; nous toucherons avant Pâques à l'époque de nos vœux...

Lacordaire prononça ses vœux solennels au couvent de la Quercia, le 12 avril 1840, dimanche des Rameaux. Le jour de Pâques, il prêcha à Saint-Louis-des-Français, à Rome²⁷, puis il alla habiter au couvent de Sainte-Sabine, où il vécut huit mois « dans une douce et sainte vie avec ses frères ».

*

Il quitta Rome le 30 novembre 1840 et « traversa la France

avec ce costume religieux [la robe des dominicains] qu'elle n'avait pas revu depuis cinquante ans... Nul incident fâcheux ne troubla son voyage... À Paris où, à part ses amis les plus intimes, personne ne l'attendait, beaucoup se réjouirent ; les ennemis d'autrefois n'eurent pas le temps de songer à leurs rancunes refroidies, les légistes à leurs vieilles lois rouillées ; tous cédèrent à la curiosité du fait. Tous voulaient voir un moine, ce revenant d'un autre âge, un fils de Dominique *l'inquisiteur*, et savoir, en particulier, ce que celui-ci allait faire et dire²⁸ ».

Son protecteur, Mgr de Quélen, n'était plus. Lacordaire se rendit à l'archevêché pour se présenter à Mgr Affre, son successeur. « Le nouvel archevêque, écrit-il, m'accueillit comme l'eût fait son prédécesseur, mais peut-être avec une nuance de virilité de plus. Quand j'eus parlé de paraître dans la chaire de Notre-Dame avec mon vieil habit du Moyen Âge, il n'y fit aucune objection et me laissa désigner le jour qui m'agréerait le plus. »

Laissons Lacordaire raconter son retour de prédicateur :

Je parus dans Notre-Dame²⁹ avec la tête rasée, ma tunique blanche, et mon manteau noir. L'archevêque présidait ; le garde des Sceaux, ministre des Cultes³⁰, avait voulu se rendre compte par lui-même d'une scène dont personne ne savait bien l'issue...

J'avais pris pour sujet de mon discours la Vocation de la nation française, afin de couvrir de la popularité des idées l'audace de ma présence.

Il y réussit pleinement ; un témoin enthousiasmé a raconté :

Il nous souvient avec quelle sainte ardeur il nous parla

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Faites une seconde remarque, Messieurs : la doctrine catholique, apparaissant au monde, ne dit pas comme Spartacus¹⁷ : Levez-vous, armez-vous, revendiquez vos droits ; elle dit avec calme et simplicité : Aimez-vous les uns les autres ; s'il y en a un parmi vous qui se plaigne de n'être pas aimé, qu'il aime le premier ; l'amour produit l'amour... Une vertu ne naît pas sur les champs de bataille ; l'âme est la seule terre où Dieu la sème et la récolte. Que faites-vous lorsqu'une plante nécessaire et désirable manque à votre industrie ? Vous la cherchez au loin, sous le soleil qui la murît ; vous la semez et la cultivez avec d'autant plus de soin que le sol à qui vous la confiez n'est pas son sol natal. Eh ! Messieurs, la génération de la vertu ne diffère pas de celle-là ; elle n'en diffère que parce qu'il est inutile d'aller si loin ; le royaume de Dieu est au-dedans de vous ; la terre, c'est votre âme, et la semence vous venez de la recevoir, elle est dans ces mots : Aimez-vous les uns les autres.

Elle est aussi dans cette seconde partie : si quelqu'un d'entre vous veut être le premier, qu'il soit le dernier, et qui veut être le plus grand, qu'il soit votre serviteur, à l'exemple du Fils de l'homme qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir (Mt 20,26-28).

... Faites de la servitude un acte d'amour, ce qui était ignominie deviendra gloire, ce qui était esclavage deviendra dévouement, ce qui était la dernière chose deviendra la première... Ne savez-vous pas qu'il n'y a rien de plus doux que d'aimer ? Et quand on aime, on se donne, quand on se donne, on sert, et quand on sert par amour, on est heureux¹⁸.

- *Dieu*

Dans tous les cas, quelle que soit la mauvaise volonté de

l'homme, il est en rapport nécessaire avec l'idée de Dieu ; qu'il fasse ce qu'il voudra, l'idée de Dieu lui apparaît malgré lui... on peut bien lui dire : non ; on peut bien lui dire : va-t'en ; mais en lui disant : non, on répond à sa parole ; en lui disant : va-t'en, on répond à sa présence. La négation affirme et la répulsion atteste.

Il est vrai que, présentement, [Dieu] nous cache sa substance, à nous autres hommes, et nous pouvons dire de lui avec le prophète : *Vous êtes vraiment un Dieu caché !* (Is 45,15). Mais s'il nous dérobe cette vision directe de lui-même... c'est par respect pour notre liberté et pour le commerce [la relation] même qu'il veut entretenir avec nous...

Dieu existe, mais que fait-il ? Quelle est son action ? Quelle est sa vie ? C'est la question qui se présente immédiatement à l'esprit... Qu'est-ce donc que Dieu fait ? À quoi passe-t-il son éternité ? ... Comment pénétrer dans l'essence divine pour y entrevoir l'incompréhensible mouvement d'un esprit éternel, infini, absolu, immuable ?

Trois doctrines se présentent à nous. L'une affirme que Dieu est condamné par la souveraine majesté de sa nature à un épouvantable isolement ; que seul en lui-même, il se regarde d'un regard qui ne rencontre que lui, et s'aime d'amour qui n'a d'objet que lui...

Selon la seconde doctrine, l'univers nous manifeste la vie de Dieu ou, plutôt, il est la vie même de Dieu. Nous voyons en lui son action permanente, le théâtre où se réalise sa puissance... Dieu est le principe, l'univers est la conséquence, mais une conséquence nécessaire, sans laquelle le principe serait... impossible à concevoir.

La doctrine catholique réproche ces deux systèmes. Elle n'admet pas que Dieu soit un être solitaire, éternellement occupé à une contemplation stérile de lui-même ; elle n'admet

pas non plus que l'univers, bien que l'ouvrage de Dieu, en soit la vie propre et personnelle... Elle nous apprend que la vie divine consiste dans l'union coéternelle de trois personnes égales en qui la pluralité détruit la solitude et l'unité la division, dont le regard se répand, dont le cœur se comprend... Telle est l'essence de Dieu, et telle sa vie, l'une et l'autre fortement exprimées par cette parole de l'apôtre saint Jean : « Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et ces trois ne font qu'une chose » (1 Jn 5,7)¹⁹.

- *Enfer*

En lisant l'Antiquité, quand elle parle de l'enfer, on croit plutôt reconnaître l'accent d'une sorte de joie qui prend part au succès de la justice divine et y trouve une consolation des maux présents de l'humanité. D'où vient cela ? Qui peut expliquer ce singulier phénomène ? C'est, Messieurs, que le dogme de l'éternité des peines est invinciblement lié à la notion invincible aussi de la différence du bien et du mal, et que quiconque sent cette différence avec énergie et profondeur sent du même coup la nécessité d'une irrémédiable séparation entre les âmes qui ont été jusqu'au bout les instruments du mal, et celles qui ont été jusqu'à la fin les organes incorruptibles du bien...

D'où il suit, Messieurs, qu'il faut à l'ordre moral... une conclusion, conclusion qui est nécessairement éternelle...

Reste la question de la proportion entre la peine et la faute²⁰. Cette proportion est nécessaire, je l'accorde ; elle est de droit naturel, et la foi nous commande d'y croire autant que de raison. L'Écriture nous dit, en effet, que *Dieu rendra à chacun selon ses œuvres* (Mt 16,27), et l'Église n'a cessé d'annoncer aux nations l'équité des jugements de Dieu. C'est pourquoi l'éternité, bien qu'uniforme dans sa durée métaphysique, ne l'est

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Il l'emporte. Il est roi sans cesser d'être enfant.

Lacordaire a exposé, dans ses Mémoires, les causes de cette révolution :

La bourgeoisie victorieuse [en 1830] avait méconnu la loi de son triomphe en renfermant la liberté civile, politique et religieuse dans le cadre étroit de l'esprit et des institutions de 1814. La Chambre des pairs, en perdant l'hérédité, avait perdu le principe de son indépendance et la deuxième Chambre [des députés] n'était que le résultat du vote de trois cent mille citoyens sur trente-quatre millions d'hommes qui composaient la nation¹⁸.

Puis il en tire les conséquences :

Quoi qu'il en soit, la royauté de Louis-Philippe tomba au 24 février 1848, comme celle de Charles X était tombée au 29 juillet 1830. Il était difficile de savoir ce qu'il y avait à faire, parce qu'il était difficile de comprendre où était le salut. Rétablir une monarchie temporaire, après les deux terribles chutes de 1830 et 1848, n'était pas possible ; fonder la république dans un pays gouverné depuis treize à quatorze siècles par des rois paraissait impossible aussi ; mais il y avait cette différence entre les deux situations, c'est que la monarchie venait de tomber et que la république était debout. Or ce qui est debout a une chance de plus pour vivre que ce qui est à terre...

Il faut noter que Lacordaire n'était pas seul, parmi les

catholiques, à prendre cette position.

Ce n'était pas seulement Mgr Affre qui félicitait le peuple de Paris de la modération qu'il avait mise dans la victoire¹⁹ ; c'était le nonce qui exprimait au ministre des Affaires étrangères la vive et profonde satisfaction que lui inspirait le respect que le peuple de Paris avait témoigné à la religion²⁰ ; c'était enfin le Saint-Père lui-même qui se félicitait, dans une lettre adressée à Montalembert, de ce que dans ce grand changement, aucune injure n'avait été faite à la religion, ni à ses ministres, et qui se complaisait dans la pensée que cette modération était due en partie à l'éloquence des orateurs catholiques²¹...

*

Dans le même temps, il reçut la visite de l'abbé Maret et de son ami Frédéric Ozanam²² qui lui proposèrent « l'action par la voie de la presse ». À eux trois, ils fondèrent *L'Ère nouvelle*. Plus tard, Lacordaire justifiera cette participation :

Devais-je me rejeter dans l'égoïsme d'un lâche silence ? Je pouvais me dire, il est vrai, que j'étais religieux, et me cacher sous mon froc comme derrière un bouclier ; mais j'étais religieux, militant, prédicateur, écrivain, environné d'une sympathie qui me créait des devoirs autres que ceux d'un trappiste ou d'un chartreux... Appelée par des voix amies à me prononcer, pressé par elles, je cédai enfin à l'empire des événements, et quoiqu'il me répugnât de rentrer

dans la carrière de journaliste, j'arborai avec ceux qui s'étaient offerts à moi un drapeau où la religion, la république et la liberté s'entrelaçaient dans les mêmes plis.

*

L'Ère nouvelle parut à partir du 15 avril 1848. Lacordaire y exprima ses convictions « en des termes qui lui avaient valu, jadis, l'adhésion de Lamennais et la réprobation de Grégoire XVI²³ » :

Il y a aujourd'hui deux forces victorieuses en France : la nation et la religion, le peuple même et Jésus-Christ. S'ils se divisent, nous sommes perdus, s'ils s'entendent, nous sommes sauvés.

Curieusement, Montalembert va se dresser contre son ami. « La révolution de février est venue, dira-t-il, dépasser toutes les appréhensions, donner raison à tous les fous et confiance à tous les scélérats²⁴... » Il désavoue avec violence les républicains qui « par on ne sait quelle monstrueuse solidarité... osent se réclamer des dogmes du christianisme profané et de l'Évangile odieusement travesti²⁵ »...

Plus tard²⁶, Lacordaire écrira :

M. de Montalembert, en se rejetant dans une politique tout humaine et en y entraînant beaucoup des nôtres, détruit, de ses propres mains, l'édifice de toute sa vie et nous prépare des maux dont il gémera plus tard. Lui et ses amis ont déployé contre *L'Ère nouvelle* une

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

château seigneurial..., toute cette splendeur n'existait plus...

Entre ces restes d'une gloire éteinte, on découvrait sur une terrasse un bâtiment modeste qui avait servi autrefois de petit séminaire au diocèse de Dijon. Quelques ecclésiastiques de ce diocèse, sensibles aux souvenirs de leur jeunesse, l'avaient pieusement racheté et attendaient l'occasion de le consacrer de nouveau à un but religieux. Ils vinrent me l'offrir, et après en avoir conféré avec Mgr Rivet, évêque de Dijon, je le reçus d'eux à des conditions honorables pour leur désintéressement.

*

Bien que le climat de Flavigny fût assez rude, il l'était moins que celui de Chalais, et Lacordaire y transporta les jeunes novices qui s'y trouvaient².

Les débuts de ce nouveau couvent furent austères. Lacordaire note que « dans les premiers jours, il n'y avait que sept chaises dans toute la maison ; chacun portait la sienne partout où il allait, de sa cellule au réfectoire, du réfectoire à la salle de récréation, et ainsi du reste ».

Toutefois, très vite, un comité de laïcs et d'ecclésiastiques aisés se forma à Dijon, sous la présidence de l'évêque, et assura des ressources convenables.

Fondation du couvent de Paris

Le 4 novembre 1849, Mgr Sibour, archevêque de Paris,

installait solennellement le père Lacordaire et ses religieux dans l'ancien couvent des carmes ! Comment cela était-il devenu possible ? Écoutons Lacordaire :

Mgr Affre, avant de mourir glorieusement sur les barricades, avait eu la pensée de créer dans l'ancien couvent des carmes, là même où avaient eu lieu les massacres du 2 septembre 1792, une école de hautes études ecclésiastiques en même temps qu'un corps auxiliaire pour servir l'église. Après sa mort, Mgr Sibour, son successeur, m'offrit l'église avec une partie du couvent³... J'acceptai, et je pris possession le 15 octobre 1849.

*

Dès les premiers mois de l'installation dans la maison de la rue de Vaugirard, le père Lacordaire inaugura dans l'église du couvent une série d'instructions morales plus simples par la forme que les discours de Notre-Dame, et dont le sujet était emprunté à l'Évangile⁴.

Lacordaire prêchait le matin, au milieu de sa messe, il commentait le texte sacré pendant une demi-heure, d'une manière familière, abordant le côté pratique de la vie chrétienne. Commencées avec l'avent de 1849, et poursuivies jusqu'au carême de 1850, ces homélies simples « produisirent un grand bien ». « Imaginez-vous, écrivait-il, que je suis devenu curé. Tous les dimanches, après l'évangile, je fais un prône d'une demi-heure... Notre église est pleine. On paraît content de ce

nouveau genre de prédication... »

*

Dans le même temps, le pape Pie IX, constatant la mise en place solide des dominicains français, décida de les doter d'un vicaire général. À la surprise générale, il désigna le P. Jandel⁵. Madame Swetchine s'en émut, et écrivit à Lacordaire :

Je puis vous dire que l'honneur fait au père Jandel est surtout rapporté à vous... [Il] fera presque tout ce que vous auriez fait à Rome, mais comment [pourrait-il] vous remplacer en France...

Déçu, Lacordaire ne protesta pas ; il écrit :

Quels qu'aient été les motifs de préférence, je ne puis voir là qu'une admirable miséricorde de Dieu, qui n'a pas voulu m'arracher à mon ministère apostolique, et me jeter pour le reste de ma vie dans une administration qui ne m'eût laissé le temps ni d'écrire une ligne ni de prononcer une parole⁶...

*

Le 15 septembre 1850, Lacordaire fut nommé premier provincial de la province dominicaine de France⁷, « province reconnue avec le rang, les droits et privilèges dont elle jouissait avant sa suppression en 1790 ».

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

C'est ainsi, rappelait Lacordaire, que les enseignants des siècles précédents venaient tous d'ordres religieux, et donnaient un égal soin à l'âme, au cœur et à l'esprit de l'enfant. C'était une tradition à reprendre et à renouer.

*

On se souvient que, avec Montalembert, il avait été le premier à ouvrir ce grand dossier de la liberté d'enseignement par l'affaire de l'*École libre*, au lendemain de 1830, et comment il avait assumé devant la Cour des pairs le noble titre de *Maître d'école*. La loi du 15 mars 1850¹ ayant rendu la liberté de l'enseignement, Lacordaire se demanda aussitôt comment il pouvait profiter de cette liberté, si longtemps attendue.

Certes, tant le clergé séculier que les Jésuites possédaient déjà des maisons d'enseignement et s'apprêtaient à en ouvrir de nouvelles, mais Lacordaire pensait qu'il y aurait place pour son ordre, chaque ordre ayant son caractère propre.

Toutefois, très vite, il se rendit compte « que sa première idée d'impliquer les frères prêcheurs indistinctement à l'éducation ou à la prédication était irréalisable. La règle du grand ordre était trop austère pour des hommes voués au dévorant apostolat de l'enseignement. Le jeûne et l'abstinence... sont incompatibles avec le travail épuisant du professeur, et, de plus, l'obligation de se trouver tous réunis à des heures régulières pour psalmodier à l'église l'office canonique, eût gêné constamment l'impérieux devoir de l'assiduité des maîtres avec leurs élèves. Il dut donc se résoudre à créer une branche nouvelle avec la règle plus large et plus souple du tiers-ordre. Le collège d'Oullins lui en fournit la première application² ».

*

Fondée en 1833 par une société d'ecclésiastiques séculiers, cette institution, placée sous le vocable de Saint-Thomas d'Aquin, avait été créée dans une pensée à la fois chrétienne et libérale.

Après avoir prospéré pendant une quinzaine d'années, la mort, la fatigue ou le retrait des fondateurs en menaçaient le devenir, ce qui donna à plusieurs professeurs du collège la pensée de s'appuyer sur un ordre religieux. Ils s'en ouvrirent à Lacordaire qui, après un temps de réflexion, accepta de les aider.

Les conditions financières de cession furent très favorables, et quatre jeunes professeurs d'Oullins s'offrirent à revêtir l'habit de saint Dominique et à revenir, après leur année de noviciat, prendre en main la direction de leur cher collège. Les choses allèrent vite et, le 25 juillet 1852, M. l'abbé Dauphin³, en présence d'une nombreuse assistance de professeurs, d'élèves, de parents d'élèves, proclama solennellement la transmission du collège à l'ordre de saint Dominique.

*

Enchanté, Lacordaire écrivait à Mme Swetchine⁴ :

Que je voudrais que vous vissiez cette magnifique maison d'Oullins, sur un coteau qui domine le Rhône et d'où on découvre Lyon, les montagnes du Bugey, les Alpes et la plaine du Dauphiné ! Dieu nous gâte en beaux endroits ; à une merveille en succède une autre, et quelquefois je suis épouvanté de tout cela, tant je m'en sens indigne.

Le 1^{er} octobre 1852, Lacordaire emmenait au couvent de Flavigny les quatre professeurs qui allaient commencer leur noviciat et, le 10 octobre, il consacra par une fête religieuse l'inauguration du tiers-ordre enseignant.

Dès le lendemain, il se mit au travail pour mettre en place cette innovation dans la famille dominicaine. « Il fallait en préparer les principales bases, les harmoniser avec la règle canonique, étudier les règlements spéciaux [d'un tiers-ordre] ... » Trois fois par jour, il réunissait les jeunes postulants, demandant à chacun son avis. Ce travail en commun avait pour but de définir la base du tiers-ordre, ainsi qu'arrêter un programme d'éducation.

Au mois d'août 1853, il ramena sa petite colonie à Oullins et les quatre religieux prononcèrent leurs vœux le jour de l'Assomption de la Sainte Vierge, le 15 août.

Certes, les nouveaux directeurs d'Oullins auraient souhaité garder Lacordaire, leur chef naturel, parmi eux. Mais ses fonctions de provincial, qui ne devaient expirer que l'année suivante, ne lui permirent pas d'y établir son séjour.

Les dernières conférences (Toulouse, 1854)

Le 24 octobre 1853, Lacordaire écrivait : « Je pars demain pour Toulouse. Aucune fondation, et c'est la sixième en comptant Oullins, ne m'a causé un sentiment aussi vif et aussi pur. Il me semble que je retourne dans ma patrie, et que saint Dominique et saint Thomas d'Aquin⁵ vont me recevoir dans leurs bras » et, quelques jours plus tard :

Quoique accoutumé depuis dix ans à ces bénédictions de Dieu, cependant celle-ci me va plus au fond du cœur

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

alignées, qui ressemblent à un rideau de pierres, l'œil découvre une habitation qui y est comme suspendue, et à ses pieds une forêt dont la nouveauté le saisit⁸...

*

En avril 1859, Lacordaire acheta l'antique couvent de Saint-Maximin, et, quelques semaines après cette acquisition, il y fit venir (de Chalais) les novices étudiants et les installa dans les vastes cloîtres à peine restaurés.

Toutefois, très vite, se posa la question : où trouver les finances nécessaires à la remise en état des bâtiments. Sur les conseils de la marquise de Forbin, Lacordaire entreprit de créer un Comité des lieux saints de Provence « qui s'emploierait à réveiller l'ancien culte de sainte Madeleine⁹, aussi bien à la Sainte-Baume qu'à Saint-Maximin, et à organiser les souscriptions souhaitées¹⁰ »...

Dans la perspective d'une célébration solennelle prévue pour mai 1860, Lacordaire se décida, en novembre 1859, à rédiger une brochure de deux cents à trois cents pages pour lancer l'entreprise.

Diffusé à vingt mille exemplaires en février 1860, le livre connut un succès immédiat. Il sera réimprimé une vingtaine de fois jusqu'à la fin du siècle.

Le livre sur sainte Marie Madeleine. Un peu d'histoire

Maria Magdalena, née à Magdalum, sur les bords du lac de Tibériade, vécut longtemps dans le désordre, mais, témoin des

miracles de Jésus-Christ, et touchée de sa morale, elle se repentit et obtint son pardon. Elle assista à la Passion et à l'ensevelissement de Jésus. Le surlendemain, elle alla au sépulcre porter des parfums, mais n'y trouva plus le corps du divin Sauveur. Elle avertit Pierre et Jean, et Jésus, se manifestant à elle, lui apprit qu'il était ressuscité. On ne sait rien de plus sur sa vie.

Selon plusieurs auteurs grecs, elle aurait accompagné la Sainte Vierge et Jean à Éphèse, où elle serait morte en l'an 90. On croit, en Provence, qu'elle finit ses jours à Sainte-Baume.

*

Nous reviendrons longuement dans le chapitre consacré à l'écrivain sur la *Marie Madeleine* de Lacordaire. Nous en citerons toutefois quelques passages dès à présent :

Lacordaire cite l'évangile de saint Luc (10,38-42).

Or il arriva qu'étant en voyage, Jésus entra dans un certain bourg ; et une femme appelée Marthe le reçut dans sa maison.

Et elle avait une sœur appelée Marie, qui, se tenant aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole.

Pour Marthe, elle s'empressait à toutes sortes de choses du service, et, s'étant mise debout devant le Seigneur, elle lui dit : « Seigneur, est-ce que vous ne vous inquiétez pas de voir que ma sœur me laisse servir toute seule ? Dites-lui donc de m'aider. »

Et le Seigneur, répondant, lui dit : « Marthe, Marthe, vous vous préoccupez et vous troublez de bien des choses. Or il n'y en a qu'une de nécessaire. Marie a

choisi la meilleure part, qui ne lui sera point enlevée. »

Puis il commente :

Qu'était-ce que cette meilleure part, sinon un amour plus grand de Notre-Seigneur ? Marthe servait, Marie écoutait et contemplait. Marthe se tenait debout, Marie était assise aux pieds du Sauveur. Marthe se plaignait, Marie se taisait. Entre ces deux affections si différemment exprimées, il est impossible d'hésiter. En déclarant celle de Marie préférable, Jésus la disait nécessairement préférée, et préférée avec cette promesse que la meilleure part lui resterait à jamais.

Mais quelle était cette Marie parvenue dans l'amour du Christ à une si haute abdication de tout ce qui n'était pas le repos et le recueillement ? Saint Jean a soin de nous l'apprendre dès la deuxième phrase de son récit. À peine a-t-il nommé Marie qu'il s'interrompt pour nous dire : C'était cette Marie qui oignit le Seigneur d'un parfum et essuya ses pieds avec ses cheveux...

Saint Jean voulait [ainsi] la dessiner clairement, et il le voulait parce que l'acte même dont il se servait pour la distinguer entre toutes les créatures était un acte extraordinaire, unique, sublime à ses yeux et digne d'une éternelle mémoire...

*

Comme la mère de Dieu et comme saint Jean, Marie Madeleine ne finira pas ses jours par le martyre... Elle vivra aux pieds de Jésus-Christ disparu, comme elle y

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

m'avez écrite à l'occasion de ma fête, et je m'empresse de vous dire combien j'ai été touché.

La fondation du couvent de Saint-Maximin est assurément l'œuvre capitale de mon second provincialat, soit en considérant les magnifiques et pieux souvenirs qui s'y rattachent, soit en considérant le nombre de religieux qu'il peut contenir, et qui nous a permis de réunir sous un seul pasteur et sous les mêmes lecteurs [enseignants], tous nos jeunes étudiants [novices] dans un lieu aussi propice à la santé qu'à la piété. L'esprit qui anime cette communauté, et particulièrement nos jeunes novices profès⁸, nous fait présager pour la Province, non seulement un accroissement de vie surnaturelle, mais d'œuvres apostoliques. Dieu, qui au milieu de bien des épreuves, a béni la résurrection de notre ordre en France, et en a fait comme la porte par où les autres ordres religieux ont passé pour s'y établir à leur tour, a voulu que les reliques de sainte Madeleine, l'une des protectrices de notre ordre, devinssent comme la pierre angulaire de notre édifice...

Je vous prie de lire cette lettre à vos chers novices, de les remercier de leurs vœux et de leurs prières, et de les assurer qu'ils sont sans cesse présents à ma pensée comme l'une de mes plus grandes consolations.

*

La santé de Lacordaire déclinait de mois en mois, ce qui conduisit le docteur Houlès, médecin de l'école, après avoir pris l'avis de ses confrères, à l'envoyer se reposer dans le village

tranquille de Becquigny [dans la Somme]. Il y trouva « une hospitalité bienveillante et respectable », mais écrivait :

Ce parti décisif me coûte beaucoup, soit à cause de Sorèze, soit à cause de l'exemple pour nos religieux.

Se sentant mieux, il quitta Becquigny au bout de six semaines et se rendit à Paris où il consulta deux docteurs renommés⁹ qui, tous deux, diagnostiquèrent « une inflammation aux entrailles et une anémie ».

Son retour à Sorèze fut un véritable triomphe. Les élèves du collège vinrent l'accueillir à plus d'une lieue de la ville, puis, arrivé sur la promenade, « il la trouva remplie d'une grande foule accourue pour le voir et lui faire honneur... Un arc de triomphe avait été dressé à la porte de l'école et, le long du boulevard, des inscriptions suspendues entre deux mâts rappelaient les principaux événements de la vie du père Lacordaire¹⁰ ».

*

À partir du mois d'août 1861, son état de santé empira, la faiblesse augmenta, les digestions devinrent de plus en plus difficiles, des syncopes apparurent... Le 27 août, il donna sa démission de provincial du grand ordre au maître général. Le 12 septembre, il écrivait à un ami :

J'ai reçu hier de Rome une bien bonne nouvelle : le père Jandel sortait de l'audience du Saint-Père, à qui il avait fait part de ma maladie. Le Saint-Père s'en était montré vivement impressionné, et [l'avait] chargé de me transmettre la bénédiction apostolique.

Le 25 septembre, il reçut la visite de Montalembert. Celui-ci, ému par le visage amaigri de son vieil ami, se jeta dans ses bras. Il confia plus tard :

De ma vie, je n'ai éprouvé de saisissement semblable ; jamais je n'ai vu de plus effrayante beauté.

Montalembert obtint de Lacordaire qu'il écrive ses Mémoires. Dès son départ (le 29 septembre), le père commença à dicter une *Notice sur le rétablissement en France de l'ordre des frères prêcheurs*¹¹.

*

À partir de septembre (1861), on prit l'habitude de dire la messe dans sa chambre, chaque matin. La messe dite, Lacordaire se faisait lire des passages de la *Préparation à la mort*, ou de l'*Acte d'abandon à Dieu*, de Bossuet. Il se faisait lire aussi, chaque jour, quelques passages des Actes des Apôtres, des Épîtres ou de l'Évangile selon saint Jean.

Le 30 octobre, il se sentit très mal pendant la nuit, victime de crises d'étouffement et de fortes douleurs d'estomac ; puis il sembla se rétablir. Hélas, les douleurs, accompagnées cette fois de vomissements, reprirent de plus belle dans la nuit du 5 au 6 novembre. Le 6 au matin, il demanda l'extrême-onction et le saint viatique.

Les élèves du collège assistèrent à cette triste cérémonie. Tous pleuraient. Lui seul, calme au milieu des larmes, répondait à toutes les prières. Il fit ensuite ses adieux à ceux qui étaient là. Il bénit les religieux et

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

exemplaires, il connut un succès immédiat et considérable²¹. Un critique²² écrivait :

Tout le monde admirait l'orateur, presque personne ne connaissait l'homme. On n'eût point été surpris de trouver en lui une âme forte ; beaucoup le furent de rencontrer une âme tendre.

*

Lacordaire commence ainsi son ouvrage :

J'écris de cette femme. Louée dans tout l'univers par l'Évangile, elle n'a pas besoin qu'une plume mortelle ravive dans les ombres du XIX^e siècle sa gloire du temps. Nul nom plus que le sien n'a résisté à l'indifférence, parce que le péché même lui ouvre des routes dans l'admiration des hommes, et que la vertu lui fait un autre chemin dans la génération des cœurs sans tache. Marie Madeleine touche aux deux côtés de notre vie ; la pécheresse nous oint de ses larmes, la sainte nous oint de sa tendresse ; l'une embaume nos blessures aux pieds du Christ ; l'autre nous essaie aux ravissements de sa tendresse...

Puis Lacordaire nous conduit, de chapitre en chapitre, de la première onction de Jésus « par Marie Madeleine²³, à la seconde onction de Jésus chez Lazare à Béthanie²⁴, à Marie Madeleine à la croix et au tombeau de Jésus : *Va trouver mes frères, et dis-leur : Je monte vers mon Père, vers mon Dieu et votre Dieu.* C'est le dernier mot du Sauveur à Marie Madeleine, et ce mot

qui lui donne, de préférence à tous, la révélation du mystère qui va clore le passage du Fils de Dieu parmi nous et l'œuvre de notre rédemption ».

Enfin, il clôt l'ouvrage par la mort de la sainte en Provence :

Jésus-Christ a légué sa mère à Jérusalem, saint Pierre à Rome, saint Jean à l'Asie ; à qui aura-t-il légué Marie Madeleine ?

Nous le savons déjà, c'est la France qui reçut des mains de Dieu cette part du testament de son Fils. La tradition, l'histoire, les monuments nous le disent à l'envi, et la Providence a pris soin de donner à leur témoignage une invincible clarté. On ne peut mettre le pied sur le sol de la Provence sans heurter à chaque pas la mémoire de sainte Marie Madeleine.

*

L'épilogue est un appel aux dons qui permettront la remise en état des bâtiments :

Apportez votre tribut, si faible soit-il, à la rénovation d'un des plus grands et plus chers monuments de la chrétienté ; apportez-y votre foi, vos vœux... et qu'il ne soit pas dit que la France, à qui Jésus-Christ voulut confier dans Marie Madeleine la garde du repentir et de l'amour, ait été infidèle à cette sainte mission.

Les critiques de Lacordaire, écrivain.

Barbey d'Aurevilly²⁵ a détesté Lacordaire écrivain. Il a

rédigé une charge impitoyable²⁶, souvent drôle, toujours critique, qui reprend et résume les jugements de nombre de ses contemporains. Cueillons quelques-unes de ses épines...

Au moment où le révérend père Lacordaire vient d'entrer à l'Académie, la critique littéraire doit se trouver heureuse d'avoir un livre du nouvel académicien à examiner. C'est deux fois une nouveauté. Les livres ne sont pas très nombreux dans la vie du père Lacordaire...

[Tout d'abord] la *Vie de saint Dominique*, livre médiocre, d'une érudition incertaine, et dont la célébrité du révérend père Lacordaire, comme orateur, fit seulement resplendir la médiocrité...

[Puis] le livre de Marie Madeleine... Religieusement, catholiquement, au point de vue de la doctrine et de la direction à imprimer aux esprits, le livre du père Lacordaire est un malheur.

[Ce] livre, sous une forme respectueuse et croyante..., va au naturalisme du temps, au rationalisme du temps, à l'humanisme du temps, enfin à ce prosaïsme du temps qui doit tuer les religions... car il tue les âmes ! Il y va par une voie chrétienne... mais il n'y va pas moins que les livres qui y vont par une voie impie...

Le livre du R. P. Lacordaire n'est [qu'un] roman, [un] roman pur... C'est le roman moderne, subtil, maladif, affecté, allemand, le roman des affinités électives, transporté de Goethe dans l'Évangile..., il est écrit surtout pour les femmes et pour les âmes femmes...

Tout ce petit roman de l'amitié de Jésus-Christ et de Marie Madeleine nous offre beaucoup trop Notre-Seigneur Jésus-Christ sous cette forme humaine qui

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

*Première lettre à Victor Hugo³ (29 janvier
1831)*

Je devais vous envoyer deux billets pour l'audience de lundi⁴. M. Horel⁵ m'a prévenu [l'a fait avant moi] et m'a privé du plaisir de vous les envoyer moi-même. Je ne voudrais pas que vous crussiez qu'il y ait eu oubli de ma part, on ne peut oublier si vite vos paroles et vos désirs.

Veillez bien agréer, monsieur, la première expression des sentiments que m'ont inspirés vos ouvrages et qui se mêlent maintenant aux souvenirs heureux que m'a laissés votre présence, il y a quinze jours⁶.

Lettre à Monsieur Guilbert fils, Castres (Tarn)

Sur la défense de la liberté d'enseignement.

M. le comte de Montalembert étant absent, je me fais un véritable plaisir de répondre à la lettre que vous lui avez adressée le 10 de ce mois [octobre 1831], et de vous témoigner au nom de mes collègues toute notre reconnaissance des renseignements pleins d'intérêt que vous nous donnez sur la disposition des esprits de votre diocèse relativement à nos doctrines⁷.

Nous regrettons bien vivement que des préventions malheureuses aient mis obstacle à l'exécution projetée

de l'Association albigeoise, malgré tout le zèle religieux de ses fondateurs. Mais, eu égard aux bons sentiments de l'immense majorité du clergé, nous aimons à espérer que la réalisation de cet important dessein⁸ n'aura été que retardée et que vous trouverez dans les trésors de votre piété et de votre ardent amour pour le bien, des moyens propres à le faire réussir...

C'est à quoi nous ne saurions trop vous engager, car il n'y a que la force compacte des associations qui puisse aujourd'hui neutraliser, ou du moins diminuer, la force toujours agissante de tous les genres de despotisme...

Vous n'ignorez pas non plus que nous devons faire les plus grands efforts pour conquérir la liberté d'enseignement. Elle est pour les catholiques la liberté des libertés. D'elle dépend tout ce que nous avons de plus précieux, la foi...

Faites comprendre cette vérité à ceux qui pourront avoir des relations avec vous, et tâchez de faire souscrire des pétitions à ce sujet et de nous les envoyer. Il faudra bien qu'on y fasse droit à la fin...

Lettre à Monsieur Lorain⁹, professeur à la faculté de droit de Dijon (27 janvier 1835)

Je t'annonce une bonne nouvelle, mon cher ami, qui n'est absolument certaine que depuis hier soir, quoique les choses fussent bien avancées depuis huit jours. M. l'archevêque m'a chargé seul des conférences de Notre-

Dame pour ce carême, après avoir refusé longtemps de consentir à ce que je parlasse au collège Stanislas. Ce revirement tient à des causes qui me sont à peu près inconnues. Je crois que M. l'archevêque a reçu des représentations nombreuses qui l'ont ébranlé et qu'une enquête plus sérieuse sur ce qui s'est passé l'année dernière a achevé de l'éclairer, d'autant que je n'avais rien perdu de sa bienveillance, malgré quelques vivacités que j'avais mises dans cette affaire¹⁰.

L'année prochaine, si tout va bien, on commencerait, dès l'avent, à Notre-Dame, et cette chaire d'enseignement catholique serait définitivement fondée...

Lettre à Monsieur Fontaine¹¹ (4 mai 1835)

Effet des conférences de Notre-Dame.

Ce que vous me dites de l'effet des conférences de Notre-Dame sur plusieurs personnes que vous connaissez, a été pour moi une grande consolation. Dieu a béni cette œuvre plus que je n'aurais osé l'espérer, et la disposition présente des esprits l'a singulièrement favorisée. Il faudra du temps pour reconquérir les intelligences ; mais si cela doit arriver un jour, ce sera une bien belle chose et nous devons un beau cierge à Messieurs les saints du Paradis...

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Annexe II

Quelques repères historiques

1802	Naissance de Lacordaire. Bonaparte est nommé consul à vie.
1804	Bonaparte se fait décerner (avril-mai) le titre d'empereur héréditaire des Français, sous le nom de Napoléon I ^{er} . Cette nomination est ratifiée par un référendum.
1815	Après le retour de l'île d'Elbe et les Cent jours, Napoléon, battu à Waterloo, abdique une seconde fois.
1814-1815	Louis XVIII, frère de Louis XVI, est roi du 6 avril 1814 au 20 mars 1815, puis du 8 juillet 1815 à sa mort en septembre 1824.
1824	Charles X, frère de Louis XVI et de Louis XVIII. Il succède à son frère en 1824 et est sacré à Reims en 1825. En juillet 1830, sa volonté de modifier la Charte suscite trois jours d'émeutes à Paris (27, 28, 29 juillet), appelées les Trois Glorieuses, qui entraînent son abdication.
1830	Louis-Philippe I ^{er} , roi des Français, de 1830 à 1848. Descendant de Louis XIV par le comte de Toulouse. Il fut nommé le 31 juillet 1830 lieutenant général du Royaume par la Commission municipale de Paris. La Chambre des députés lui offrit le trône avec le titre de roi des Français (6-7 août).
1848	La campagne des banquets réformistes (juillet 1847-février 1848) appelle le pays à la résistance au gouvernement. Louis-Philippe abdique en faveur du comte de Paris, son petit-fils, mais la Chambre des députés, envahie, vote un gouvernement provisoire. La Seconde République commence le 24 février 1848.

1851	Journée du 2 décembre 1851. Coup d'État exécuté par Louis-Napoléon (fils de Louis Bonaparte) pour abattre la République, dont on l'avait élu président en 1848. Il instaure un régime autoritaire.
1852	Il est proclamé, le 2 décembre 1852, empereur des Français sous le nom de Napoléon III. Il régnera jusqu'au désastre de Sedan (1870).
1861	Mort de Lacordaire, le 21 novembre.

Pendant la vie de Lacordaire, la France aura connu trois royautes, deux empires et une république, le tout en soixante ans.

Annexe III

Courtes biographies

Charles X
Lamennais
Louis-Philippe I^{er}
Louis-Napoléon
Montalembert
Ozanam
Grégoire XVI
Swetchine

CHARLES X (1757-1836)

Frère de Louis XVI et de Louis XVIII. Il porta jusqu'à son avènement au trône le titre de comte d'Artois. Il épousa, en 1773, Marie-Thérèse de Savoie, dont la sœur était mariée au comte de Provence (le futur Louis XVIII).

Il émigra dès 1789. Nommé, après la mort de Louis XVI, lieutenant-général du Royaume par le comte de Provence, il succéda à Louis XVIII en 1824. Il fut sacré à Reims le 29 mai 1825.

Il prit de nombreuses décisions qui le rendirent impopulaire, telles que la loi qui réprimait les sacrilèges, le vote d'un milliard d'indemnités pour les émigrés, le licenciement de la Garde nationale de Paris, et le rétablissement de la censure des journaux.

Le ministère Martignac (1828-29), beaucoup plus modéré,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Paris. - Le coup d'État de 1851. - La position de
Lacordaire. - Son dernier sermon à Paris (février 1853)

Fondation du couvent de Flavigny

Fondation du couvent de Paris

Le coup d'État du 2 décembre 1851. Un peu d'histoire

La position de Lacordaire

Son dernier sermon à Paris (10 février 1853)

Chapitre XI La fondation du tiers-ordre enseignant
(octobre 1852). - Les dernières conférences (Toulouse,
1854). - Lacordaire prend la direction de l'école de
Sorèze (été 1854).

La fondation du tiers-ordre enseignant (octobre 1852)

Les dernières conférences (Toulouse, 1854)

Lacordaire prend la direction de l'école de Sorèze

*Sorèze, l'état des lieux, la mise en place des réformes, les
nouvelles méthodes*

Chapitre XII Les prêches à Sorèze. - Les *Lettres à un
jeune homme sur la vie chrétienne*. - Restauration du
couvent de Saint-Maximin, en Provence. - Le livre sur
sainte Marie Madeleine. - L'élection à l'Académie
française (1860). - Le discours de réception

Restauration du couvent de Saint-Maximin, en Provence

Le livre sur sainte Marie Madeleine. Un peu d'histoire

L'élection à l'Académie française (1860)

Le discours de réception de Lacordaire à l'Académie française

La réponse de Guizot

Chapitre XIII Les derniers jours, la maladie, la mort

Les obsèques

Chapitre XIV Le prédicateur. - L'écrivain

Le prédicateur

Les critiques

L'écrivain

Les critiques de Lacordaire, écrivain.

Chapitre XV Quelques articles de Lacordaire dans L'Avenir et L'Ère nouvelle

L'Avenir

L'Ère nouvelle

Chapitre XVI Quelques lettres peu connues de Lacordaire

Première lettre à Victor Hugo (29 janvier 1831)

Lettre à Monsieur Guilbert fils, Castres (Tarn)

Lettre à Monsieur Lorain, professeur à la faculté de droit de Dijon (27 janvier 1835)

Lettre à Monsieur Fontaine (4 mai 1835)

Lettre à Monsieur l'abbé Souaillard (5 août 1840)

Lettre à Monsieur Lorain

Lettre à M. Casimir de Ventavon (21 juin 1844)

Lettre à M. Lorain (28 mai 1848)

Lettre au Révérend Père Armanton

Postface

Bibliographie

Annexe I - Chronologie d'Henri Lacordaire (1802-1861)

Annexe II - Quelques repères historiques

Annexe III - Courtes biographies

Annexe IV - Tables des matières des 73 Conférences de Notre-Dame de Paris publiées en quatre volumes, à Paris en 1853-1855, par Sagnier et Bray, libraires-éditeurs

Achevé d'imprimer par XXXXXX,
en XXXXX 2015
N° d'imprimeur :

Dépôt légal : XXXXXXXX 2015

Imprimé en France